Process d’une rétrocession d’éclairage public

Mise à jour 19/11/2020

www.sydela.fr

Collectivité

Armoire de commande d'éclairage conservée

1 Collectivités adhérentes à la Maintenance

Interlocuteur Sydela :
- Service Maintenance

2 Collectivités hors Maintenance

Interlocuteur Sydela :
- Service Opérationnel

Armoire de commande d'éclairage supprimée

3 Collectivités adhérentes à la Maintenance

Interlocuteur Sydela :
- Service Maintenance

4 Collectivités hors Maintenance

Interlocuteur Sydela :
- Service Opérationnel

Pièces à fournir pour réaliser une rétrocession :

- Certificat de conformité de l'ensemble de l'installation à la NF C17-200
- Plan de récolement en Classe A (format Shapefile pour intégrer dans GMAO)
- Fiche descriptive du matériel installé
- Préventif avec relamping conseillé (si supérieur à 2 ans), sauf si Ballon Fluo ou Led
- L'armoire doit être équipée d'une horloge astronomique identique à celles existantes sur la collectivité
- Délibération du conseil

Sydela

Réception des pièces et Intégration de plan de récolement pour mise à jour SIG

Pas de mise à jour SIG

Dossier géré par la Maintenance du Sydela , Etude et travaux facturés à la collectivité sur la base du BPU maintenance (investissement)

Intégration de plan de récolement pour mise à jour SIG

Travaux réalisés par l'entreprise titulaire du contrat de maintenance de la collectivité ou en direct si elle n'a pas de contrat de maintenance
(si la collectivité adhère ultérieurement faire CI)